Lausanne communiqué

saison 2014/2015 - coupes de bois en forêts urbaines séances d'information à la population

Dès le 1er octobre et jusqu'en mars 2015, le service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne, en accord avec le service de l'Inspection cantonale des forêts de la Direction générale de l'environnement (DGE – Forêt), procédera à des coupes de bois dans plusieurs secteurs de la Ville ainsi que dans les forêts périurbaines (Vernand-Dessus, Vernand-Dessous et Jorat). Des séances d'information sont proposées à la population pour en savoir plus sur les plans de coupe prévues et les chantiers en cours.

Les interventions de coupe de bois en forêts urbaines et périurbaines de la Ville de Lausanne, prévues dès le 1er octobre 2014, s'échelonneront jusqu'en mars 2015. Elles ont pour but de régénérer et d'éclaircir la forêt afin d'apporter plus de lumière, favorisant ainsi la croissance des arbres, ainsi qu'un renforcement de la biodiversité. De l'importance est également donnée à la sécurité des passants et des promeneurs, ainsi qu'à la pérennité d'un environnement arboré de qualité pour les générations futures.

Afin d'informer la population, des séances publiques ont lieu aux dates suivantes :

- **Coupe à la Vallée de la Jeunesse :** mercredi 1er octobre 2014, 17h30
  Rendez-vous vers le pont à la croisée des chemins de Montelly et Malley
- **Coupe de Vallombreuse - Boisy :** jeudi 2 octobre 2014, 17h30
  Rendez-vous devant la cabane du tennis de Boisy
- **Coupe des Boveresses - Rovéréaz :** lundi 6 octobre 2014, 17h30
  Rendez-vous à l'arrière du bâtiment 54 de l'Av. des Boveresses
- **Coupe de Sauvabelin - Les Libellules :** mardi 7 octobre 2014, 17h30
  Rendez-vous au bout du chemin des Libellules
- **Coupe au Bois Gentil :** mercredi 8 octobre 2014, 17h30
  Rendez-vous au bout du chemin du Bois Gentil
- **Coupes à Sauvabelin :** jeudi 9 octobre 2014, 17h30
  Rendez-vous devant la Pinte de Sauvabelin.

Le plan des coupes prévues et les lieux de rendez-vous peuvent être consultés sur www.lausanne.ch/forets.

Les forestiers communaux sont à disposition pour toute information complémentaire et remercient les usagers de respecter la signalisation des chantiers.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Frédéric Bourgeois, garde forestier au service des parcs et domaines, 021 315 42 78**

Lausanne, le 23 septembre 2014

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch